



Retenue sur salaire arrêt maladie

Par **vlad17**, le **06/02/2016** à **09:49**

bonjour, je vous expose mon problème,
je travaille dans le commerce du lundi au samedi avec le mercredi comme jour de repos (fixe).
mon médecin m'a arrêté du lundi au vendredi. le samedi j'ai effectué 8h de travail comme
prévu sur mon planning et sur mon bulletin de salaire je me rends compte qu'on me retire 35h.
Est ce normal que mes 8h travaillé le samedi disparaisse ?
merci d'avance

Par **P.M.**, le **06/02/2016** à **15:16**

Bonjour,
L'employeur ne peut appliquer au salaire mensuel que le quotient du nombre d'heures non
travaillées et qui aurait dû l'être sans absence / le nombre d'heures ouvrées pour le mois
considéré...

Par **vlad17**, le **07/02/2016** à **14:27**

comment calcule t o n ce quotient?

Par **P.M.**, le **07/02/2016** à **14:36**

Bonjour,
Je vous l'ai indiqué, il s'agit du nombre d'heures non travaillées et qui aurait dû l'être sans
absence divisé par le nombre d'heures ouvrées pour le mois considéré...